

---

**COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL**  
**Séance de l'Organe délibérant du 02 novembre 2006**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous faire part des communications municipales suivantes :

## **1. ADMINISTRATION GENERALE**

### **Personnel communal (Raymond Bron)**

Le poste de M. Daniel George a été mis au concours dans le quotidien 24H et dans l'Echo du Gros de Vaud. 29 candidatures nous sont parvenues. Des auditions auront lieu prochainement.

Par ailleurs, deux de nos employés communaux – M. Alexandre Cordey et M. Eric Bron - seront absents une quinzaine de jours en ce début du mois de novembre pour des raisons médicales.

## **2. URBANISME (Raymond Bron)**

### **Plan de quartier Es Chesaux**

L'enquête publique du mois de septembre a révélé 23 oppositions. Leur traitement est en cours.

Les négociations concernant la convention tripartite devraient se dérouler pendant le mois de novembre.

La Municipalité est dans l'attente du rapport financier demandé à sa fiduciaire.

Dans l'intervalle, la commission ad hoc du Conseil a reçu les premiers documents lui permettant de commencer son étude.

Le calendrier pour le dépôt du préavis a dû être prolongé ; ce n'est qu'au printemps prochain que le Conseil sera saisi du projet.

## **3. ECOLES (Jacqueline Franzini)**

### **Projet de nouveau collège**

L'étude avance conformément à la planification. D'ici la fin de l'année, les soumissions seront rentrées, permettant la préparation du préavis pour le crédit de construction.

Quant au projet de création d'une association intercommunale, les statuts sont en phase finale de discussion avec les communes partenaires.

Le département de la formation et de la jeunesse prépare un préavis au Conseil d'Etat pour soumettre notre projet à l'autorité cantonale ; par ailleurs, la Direction générale de l'enseignement obligatoire prépare la transition (ouverture d'un nouvel établissement et rapatriement à Cugy des élèves de la région) qui est toujours prévue pour la rentrée scolaire 2008.

Rappelons enfin que les statuts de la future association devront être adoptés par les organes délibérants de chaque commune.

#### **4. FORETS (Pierre-André Janin)**

Après adjudication de deux coupes de bois sur trois, les travaux au chemin des Fougères ont commencé le vendredi 27 octobre dernier. Pour l'essentiel, ils sont, à ce jour, terminés. Cette coupe précoce, labélisée, devrait permettre à la commune de bénéficier de bons prix lors de la mise de mi-décembre. Les bois de Cugy et du Mont, situés sur ce chemin, seront regroupés à cet effet.

Les acheteurs, principalement les scieries, ont besoin de stock juste après les coupes, d'où un meilleur prix d'achat.

La livraison à la population de bois feuillus et résineux arrive à son terme. Les premiers clients nous ont fait part de leur mécontentement quant à la grosseur des bûches livrées. Après avoir vu ce problème sur place avec l'entrepreneur forestier, force fût de constater cette évidence.

Un agriculteur de Cugy, équipé de manière adéquate, a été chargé de refendre ces bûches de 1 m de long. 40% du bois en ballots déjà fendu aux Grands Vuarnes et la totalité de celui sis au sud du terrain de football a été retravaillé.

Un montant de Fr. 2'654,60 a été versé à cet agriculteur pour ce travail.

Lundi 30 octobre, lors d'une séance consacrée à régler ce problème de facture, un compromis "à la vaudoise" a été trouvé; l'entrepreneur forestier et la commune prennent à leur charge, à parts égales, ce montant.

Le bois livré parvient toujours de la dernière coupe et ne devrait pas être brûlé de suite, mais stocké deux ans afin qu'il soit bien sec.

#### **5. Routes (Olivier Pétremand)**

##### **Info Radar Speedy**

Deux infos radar ont été posées alternativement à la rue du Village et le Ch. de la Chavanne durant la semaine 36.

Les résultats sont les suivants :

<b>Emplacement</b>	<b>Rue du Village</b>
<b>Direction</b>	<b>Centre</b>
<b>Limitation</b>	<b>50 Km/h</b>

<b>Total</b>	<b>887 mesures</b>
--------------	--------------------

A la Limite	854 mesures
+1 à + 5 km/h	25 mesures
+6 à + 10 km/h	7 mesures
+11 à + 15 km/h	0 mesures
+16 à + 20 km/h	1 mesure
+ de 21 Km/h	0 mesure

<b>Emplacement</b>	<b>Ch. de la Chavanne</b>
<b>Direction</b>	<b>Centre</b>
<b>Limitation</b>	<b>50 Km/h</b>

<b>Total</b>	<b>1236 mesures</b>
--------------	---------------------

A la Limite	1218 mesures
+1 à + 5 km/h	6 mesures
+6 à + 10 km/h	6 mesures
+11 à + 15 km/h	4 mesures
+16 à + 20 km/h	1 mesure
+ de 21 Km/h	1 mesure

Il n'y a eu aucun dépassement extrême et une seule fois un retrait de permis aurait été justifié.

Le mandataire du rapport arrive à la conclusion suivante :

"Relativement aux limitations de vitesses actuelles, nous considérons cette fois les résultats comme favorables, ce qui peut certainement être attribué en partie à l'influence positive de l'info radar. Sur la base des mesures de vitesses uniquement et sans indications sur des situations dangereuses, il n'y a apparemment pas d'indice démontrant un déficit de sécurité".

### **RC 501**

Le chantier est mené en étroite collaboration avec l'entreprise effectuant les travaux du Centre Commercial. Concernant les aménagements à réaliser, une solution a été trouvée afin de faciliter le transit des personnes en chaises roulantes au niveau des passages pour piétons. M. Pierre-André Resin, intendant de la Fondation Echaud, M. Jean-Luc Bouverat, père d'un résident, et deux résidents en chaises électriques ont pu effectuer des essais qui se sont avérés très concluants.

La Municipalité s'est rendu compte que le remplacement des luminaires n'avait pas été prévu dans le préavis n° 71-05. L'emplacement de ces derniers ayant dû être modifié afin de répondre aux diverses normes, la commande de 11 points lumineux a dû être effectuée avec, comme conséquence, un dépassement budgétaire du crédit alloué. La commission des finances a été informée et, avec son aval, une demande crédit complémentaire sera présentée lors de la séance du 07 décembre prochain, après un examen plus approfondi de la situation financière actuellement en cours.

### **Talus de la Mère**

Les dernières mesures du service Cantonal des routes montrent que l'affaissement continue. Les mesures hivernales ci-dessous doivent être entreprises afin d'éviter que la situation ne dégénère:

- Mise à niveau la cuvette se trouvant sur l'arrière trottoir afin de permettre un déneigement correct
- Goudronnage des différentes fissures se trouvant notamment sur le trottoir afin d'éviter une infiltration des eau de surface et une aggravation de la situation.

La Municipalité va profiter des chantiers en cours afin de réaliser les travaux à moindres frais.

## **6. EPURATION (canalisations) (Olivier Pétremand)**

### **Changement de la conduite EU Crêt-Esserpy**

Ces travaux faisant l'objet du préavis no 62-2005 sont en voie d'achèvement.

Le Conseil avait assorti son accord d'un amendement demandant la reprise des négociations avec les propriétaires du chemin du Jura, dont la conduite privée d'eau usée devait permettre de raccorder la seule villa du quartier non reliée au réseau séparatif.

Après plus d'une année de négociations et quelques péripéties, c'est chose faite.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Le secrétaire:

R. Bron

Y. Martin